

La gazette de Houx

www.ville-houx.com



Bulletin municipal N° 122 Novembre 2020

Vie de la commune

Houx fait son marché



Depuis le 11 septembre 2020, vous pouvez vous rendre au marché de Houx un vendredi sur deux. **PAGE 4**

Vie de la commune



La Fête Nationale. **PAGE 3**

Vie associative

Les associations font leur rentrée. **PAGE 7**

Vie de la commune

Panneau Pocket: la commune a son application de communication. **PAGE 5**

Renseignements pratiques

Commerces de proximité: un camion à pain et à pizza présents dans la commune. **PAGE 14**

Salle socio-culturelle: les tarifs changent. **PAGE 14**

Recensement de la population. **PAGE 13**

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Le mot du Maire..... P.2

Vie de la commune

Le 14 juillet..... P.3

Le marché communal..... P.4

Panneau Pocket..... P.5

Etat civil - Agenda..... P.6

Vie associative

Le coin des Assoc'..... P.7

Animations..... P.11

Renseignements pratiques

Le C.C.A.S..... P.12

Recensement de la population..... P.13

Commerces de proximité..... P.14

Tarifs salle socioculturelle..... P.14

Infos diverses P.15

Directeur de la publication:
VF.BRIAR

Rédacteurs: VF.BRIAR, C.BINOIS,
M.PERROTIN, M.GUILY,
E.BERNARD, E.TORCHON,
H.CHIBOIS, B.LAPEYRONIE.

Réalisation:
M.PERROTIN

Editeur: Commune de Houx

Nombre d'exemplaires: 350



Le nouveau conseil municipal de Houx installé depuis le 26 mai, s'est rapidement mis au travail, et s'active. Dans cette période de crise sanitaire, de re-confinement et de plan « Vigipirate urgence attentat », notre pays connaît une situation sans précédent. Malgré ces conditions difficiles, il est important de maintenir une vie « normale » autant que possible, faire confiance au sens de responsabilité de chacun et d'assurer un service de proximité à nos habitants. C'est pourquoi, dans la continuité des livraisons de denrées alimentaires mises en place lors du premier confinement, le premier marché de Houx s'est tenu le 11 septembre dernier. Il a eu lieu de 16h30 à 21h00 dans la cour de la Mairie, avec une affluence comprise entre 300 et 350 personnes, tout en respectant les gestes barrières imposés par la municipalité. Ce fut un vrai succès et les éditions qui ont suivi ont connu le même engouement. Je remercie tous les visiteurs et l'équipe municipale qui a mené à bien ce projet. Aujourd'hui, Houx est la seule commune aux alentours, à organiser un marché nocturne.

En revanche, nous avons décidé de ne pas maintenir le vide grenier. Cette manifestation qui se déroule toute la journée et draine jusqu'à 1500 personnes, ne nous permettait pas de garantir les mesures élémentaires de précaution.

Actuellement, nous nous mobilisons autour de la sécurisation de la commune car des vitesses excessives sont constatées dans notre village. Outre faire appel à la conscience de chacun, des moyens plus contraignants seront bientôt déployés. Il s'agit de trouver des solutions pour assurer la sécurité de tous au sein de la commune.

Par ailleurs, le conseil communautaire de Chartres Métropole a été mis en place au mois de juillet. Les maires des communes y ont participé avec une voix chacun. Chaque voix compte et la participation à ces instances est importante, car c'est à ce moment que sont prises, bon nombre de décisions qui impactent directement nos concitoyens (installation de la fibre, enfouissement du réseau, sécurité, prise en charge de piscine pour les enfants...).

Du 21 janvier au 20 février 2021, se déroulera le recensement. C'est une campagne européenne revêtant une importance géo-sociologique. Il permet de compter toutes les personnes qui habitent la commune, quelles que soit leur origine ou nationalité. Il fournit également des statistiques sur la population (âge, profession...). C'est aussi très important, car le nombre d'habitants détermine un certain nombre de financements pour la commune, dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Il sera tout à fait possible de se faire recenser via le site internet de l'INSEE. Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, car ceux-ci viendront à votre domicile pour vous informer et vous remettre le questionnaire. Il vous appartiendra ensuite, soit de répondre au questionnaire papier qu'ils récupéreront quelques jours après, soit d'aller sur le site « le-recensement-et-moi.fr ».

A l'approche de cette fin d'année 2020 qui aura bouleversé nos vies, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et surtout, « prenez bien soin de vous »

Vie de la commune

LE 14 JUILLET

Chaque année le 14 juillet, célébrant la prise de la Bastille lors de la Révolution Française en 1789, est célébré à travers toute la France, par des défilés, fêtes, bals populaires et feux d'artifice.

Pour cette Fête Nationale 2020 si particulière en raison du contexte sanitaire, l'accent a été mis sur la convivialité et l'amusement entre petits et grands. Mardi 14 juillet, environ 80 personnes ont répondu présent dans la cour de la Mairie. Après avoir partagé un apéritif offert par la municipalité, chacun pouvait aller faire cuire ses grillades autour d'un barbecue mis à disposition par la commune. Côté animation, pour le bonheur des plus petits, une structure gonflable a été installée et le Haras de la Croix Saint Martin de Nigelles a pu faire caresser deux de ses poneys lors des promenades offertes à tous les enfants présents par la nouvelle municipalité.

Pour les plus grands, le club de volley-ball de Nogent-le-Roi avait installé deux terrains afin d'initier ce sport à ceux qui le souhaitent. Malgré un temps mitigé, l'après midi s'est déroulée autour du jeu de palets Breton et de lancés de quilles en bois, dans une ambiance toujours aussi conviviale.



Rendez-vous en 2021 !!!

Vie de la commune

LE MARCHÉ COMMUNAL

Depuis le vendredi 11 septembre 2020, notre commune a mis en place un marché communal en semi nocturne avec des producteurs locaux et exposants divers. Celui-ci a lieu un vendredi sur deux, de 16h30 à 21h, sur la place de l'église et dans la cour de la Mairie. Aujourd'hui, nous avons la chance et l'exclusivité d'être la seule commune ayant un marché de ce type dans les environs.

La première édition a été une très grande réussite avec huit exposants présents et plus de 300 visiteurs. Ce succès est le signe d'une population en quête d'authenticité, de produits de qualité et de convivialité.

Outre la réalisation de la vente de leurs produits, la satisfaction des exposants est surtout liée à l'accueil chaleureux des visiteurs, leur bonne humeur et leur disponibilité. En effet, les clients flânent de stand en stand, prenant soin de commander une pizza, de prendre leur pain frais pour le dîner et les gâteaux qui vont avec, de remplir leurs paniers de bons légumes ou de pâtes fraîches, tout en s'octroyant le droit de goûter le saucisson ou de déguster une bonne bière artisanale de Chartres...

La périodicité de cet événement a été un choix gagnant et semble convenir à beaucoup de personnes. En effet, le choix du vendredi à la sortie des écoles permet aux enfants d'aller manger une bonne crêpe faite uniquement avec des produits d'Eure et Loir pendant que les parents décompressent de leur semaine de travail.

Depuis ce premier rendez-vous, d'autres exposants se sont joints à l'aventure, portant le nombre à dix-sept commerçants, n'hésitant pas à faire plus d'une heure de route pour participer à cet événement.

Toute l'équipe municipale s'est mobilisée pour mettre en place ce marché communal. Une ambition commune, d'en faire un lieu incontournable de dégustations et de retrouvailles, avec l'esprit d'un marché de province. La durabilité de cet événement dépendra de son affluence et de la réussite de nos exposants. Cela se fera, avec vous !



HOUX. Succès du marché nocturne. Il est agité de voir un village arboré comme l'Unité de Houx vendredi soir pour sa deuxième édition du marché nocturne. Outre exposants, visiteurs, la place de l'église, la cour de la mairie et même son parking. Il y a tout pour tous les goûts : des légumes de la côte d'Émeraude aux produits de l'agriculture bio passant par des spécialités portugaises, charcuteries ou artisanales, avec bien sûr, des producteurs locaux comme le cidre de Villiers-le-Morhier, les légumes maraîchers, le miel de Michel Sabatier de Malakouton ou les fruits et légumes des jardins de l'école. Le premier marché avait déjà eu lieu le 11 septembre avec une dizaine d'exposants. Une troisième édition est prévue pour le 2 octobre.



Visite du député d'Eure et Loir, Guillaume KASBARIAN, sur notre marché du 23 octobre



Merci aux exposants: EARL BLANCHET, Les jardins de SERESVILLE, Sté Petitpat' Apon, Sté La Kaz' à Roro, RN Diffusion, Les délices du Portugal, SCEO Les huîtres de la côte d'éméraude, Les saucissons de LULU, La cave cidricole de Villiers-le-Morhier, Les crêpes de chez coco, Le domaine de Laguironde, Ô bon palais, La boulangerie de Saint Lucien, Pizza Tony 28

PANNEAU POCKET

La commune a son application de communication !

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la commune s'est équipée de l'application PANNEAU POCKET. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Grace à l'application gratuite Panneau Pocket, les alertes de votre Mairie vous accompagneront partout. Vous recevrez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information. Pour cela, il suffit de la télécharger sur votre smartphone et de cliquer sur le cœur pour mettre notre commune dans vos favoris. Très simple d'utilisation, Panneau Pocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics.

Pratique et utile, vous ne perdrez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile. C'est simple et c'est gratuit !

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger cette application sur votre smartphone, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

GET IT ON
Google Play

Download on the
App Store

EXPLORE IT ON
AppGallery

Vie de la commune

ETAT CIVIL-AGENDA

Naissances :

04/07/2020 : BAUTHAMY GUZZO Francesco Florian Marion

11/08/2020 : AGUESSY Augustin Guy Cihakoué



Toutes nos félicitations aux heureux parents !!!

Pacs

28/10/2020 : Mme JURJEVIC Christelle et M BELHEUR Frédéric, Pierre

Décès :

03/08/2020 : Mme HUILIO épouse MOUTIER Claudette, Denise

09/10/2020 : Mme PETIT épouse LE FOLLE Georgette, Andrée

21/10/2020 : Mme GUILLOU Lucette Cécile

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

AGENDA

Date	Manifestation	Lieu	Heure
4 décembre 2020	Dernier marché communal	Place de l'église / Cour de la mairie	16h30 à 20h
11 décembre 2020	Conseil Municipal	Mairie de Houx	20h30
12 décembre 2020	Balade du Père Noël	Départ : école de Yermenonville / Arrivée : place de l'église	À déterminer
Courant janvier (date à déterminer)	Vœux du Maire	Salle socio-culturelle	À déterminer

*La situation actuelle liée au COVID 19 ne nous permet pas d'avoir un agenda précis pour les semaines à venir.
Certains évènements sont susceptibles d'être annulés.*

LE COIN DES ASSOC'

Dans nos petites communes rurales, le tissu social tient souvent grâce aux activités et aux événements que nous proposent les associations. C'est la raison pour laquelle, la commune de Houx a nommé une déléguée aux associations et aux événements communaux, en la personne de Muriel GUILY. Outre le fait de piloter l'organisation des manifestations communales, son rôle est de travailler en synergie avec toutes les associations afin de donner de la cohérence aux actions multiples et variées de celles-ci. Dans ce cadre-là, nous travaillons aussi avec d'autres communes voisines. C'est dans ce contexte que nous avons entrepris de vous présenter les associations de notre commune, mais aussi, celles qui interviennent dans notre village aux travers d'activité diverses, notamment à la salle-socio culturelle.

Les associations de notre commune :

• *Les chasseurs*

Monsieur Foreau, est le président de l'association avec aujourd'hui, dix-neuf adhérents.

Les règles de fonctionnement, les obligations légales auxquelles ils sont soumis sont très strictes en matière de sécurité.

L'association doit s'acquitter d'une redevance pour pouvoir exercer cette activité le **dimanche et les jours fériés** pour la période de fin septembre à fin février. Des chasses sous formes de « Battues », pour les gros gibiers, peuvent être organisées les samedis ou dimanches. Elles sont alors signalées par des panneaux « Chasse en cours ». Cette activité est formellement interdite d'avril à juin, mois propices à la reproduction des animaux.

Aujourd'hui, il n'existe plus de régulation naturelle, c'est pourquoi cette activité reste utile dans nos campagnes. Les prélèvements effectués par les chasseurs participent à la sécurisation de la commune, notamment concernant les sangliers, qui peuvent créer de gros dégâts dans les cultures ou encore menacer la sécurité routière si leur prolifération n'est pas maîtrisée.

Contact : 06 46 75 33 87

• *Actions & Récréations*



Créée en 2014, Actions & Récréation est une association de loisirs au sein des communes de Houx et Yermenonville.

Présidée par Madame Audrey ROLLAND, l'objectif de l'association est de proposer des activités familiales, conviviales et animer les deux villages.

Actions & Récréation est une petite association de village. Les adhésions servent à financer leur assurance annuelle, qui leur permet de proposer des événements et animations dans des salles sur les communes de Houx et de Yermenonville. L'adhésion est valable sur une année calendaire donc, de janvier à décembre. L'adhésion est fixée à 2€ minimum par famille. Ce montant peut être complété par un don, chacun participe comme il le souhaite.

Depuis plusieurs années, Actions & Récréation organise la traditionnelle Course d'Orientation sur les deux communes, des animations ponctuelles (bourse aux jouets, tournoi de pétanque, concours de belotes,...) ainsi que le Kangou'Fun, en partenariat avec l'ESMP Athlétisme.

Ces événements permettent ensuite de verser des dons au profit des écoles des deux villages.

Contact : actionsetecreation@gmail.com - 06 16 45 79 32 -  : Actions & Récréation



Vie associative

LE COIN DES ASSOC'

- *Le Conservatoire du Patrimoine et le Comité des Fêtes de Houx (C.P.C.F).*

Président : Philippe PARIS - Vice-président : Stéphane DENIS

Cette association créée en 2002 a un double objectif : l'un est de valoriser le patrimoine du village, en participant financièrement à la restauration de bâtiments historiques comme le four à pain, le lavoir ou encore l'église.

Dans ce cadre, la rénovation du calvaire du cimetière est en cours et d'autres projets sont à l'étude.

L'autre concerne l'évènementiel et la pratique sportive. En évènementiel, nous avons participé aux courses cyclistes de Houx organisées par l'ESMP cyclisme.

Nous avions auparavant organisé le mois du théâtre, les dîners à thème, le vide grenier etc ... ce dernier vous est toujours proposé en automne, et plus récemment nous avons mis en place le loto. Nous souhaitons reprendre aussi les dîners à thème en 2020, malheureusement ces événements ont été annulés, nous réfléchissons à d'autres occasions de se retrouver pour 2021

Pour la pratique sportive, la section Sports et Loisirs au sein du CPCF, propose des séances de gymnastique à la salle socio culturelle :

=> Lundi : 10h à 11h50 Vendredi : 9h30-10h35 séances animées par Laure DUFAY

Coût à l'année : 125 euros (deux séances découvertes offertes)

=> Mardi : 19h45-20h45 - séance animée par Alexis THIRI

Coût à l'année : 100 euros (deux séances découvertes offertes)

Venez bouger, entretenir et renforcer votre corps dans une ambiance conviviale !

Les séances proposées permettent de conjuguer le travail d'endurance « cardio- respiratoire » mais aussi celui du renforcement musculaire, abdos, fessiers, de la souplesse et de la tonicité. L'expression corporelle est aussi au rendez-vous grâce au travail chorégraphique.

La séance du mardi offre un rythme plus soutenu avec des exercices plus intenses. On utilise pendant le cours le STEP (genre de marche) qui permet de réaliser un grand nombre d'exercices visant l'amélioration et l'entretien de la condition physique. Il reste quelques places, n'hésitez pas à venir rencontrer un groupe de sportives sympathiques !

La sophrologie : développer son bien-être au quotidien

Séance animée par Marine Bourgeois, Sophrologue à Maintenon, une fois par mois le mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle socioculturelle - tarif : 12 euros la séance. Il reste quelques places.

La sophrologie favorise la prise de conscience grâce à la détente du corps, celle du mental et à l'écoute de ses ressentis. Elle vise à créer un vécu corporel positif et permet ainsi de mieux se connaître, de développer son potentiel et un bien-être au quotidien. Sa pratique aide à porter un regard plus positif sur ce qui nous entoure mais également sur soi.

Pour en savoir plus : www.sophrologie-zen.fr

Contacts : 06 50 99 47 43 / 06 81 70 38 38 - selhoux@gmail.com / cpcfhoux@gmail.com

LE COIN DES ASSOC'

- *Tissage et tradition*

Issue des ateliers Plasse le Caisne, tisserands à Houx et à Chilly-Mazarin, l'association propose ses compétences et ses métiers à tisser pour faire découvrir les gestes du tissage, de la conception d'un tissu à son utilisation.

Cette technique millénaire, accessible et complexe à la fois, permet à chacun d'exercer à son rythme toutes les activités liées au tissage : montage d'une chaîne, choix des matières, composition des couleurs, couture et enfin, la satisfaction de créer un objet que l'on aura le même plaisir à utiliser ou à offrir.

Les forfaits permettent de s'initier tout en réalisant un tissu personnel, un coupon, sac, écharpe, rideaux, nappe ou serviette ... Les cours, stages ou modules adaptés à chaque niveau, sont fixés lors de l'inscription.

Des manifestations, visites et stages sont organisés à la demande tout au long de l'année

1, bis rue de la mairie – Houx – 9, rue verte 91380 Chilly-Mazarin

Contact : Marie-Noël Giraudon - 01 69 09 46 81 - gipich@hotmail.com
<https://tissage-et-tradition.blogspot.com/>

Les associations intervenant dans notre commune :

- *Si tu aimes ton école*



L'association « Si tu aimes ton école » est l'association de parents d'élèves de l'école maternelle de GAS. Cette association, créée et gérée par des parents d'élèves depuis 2012, a pour but de proposer des actions à destination des élèves de l'école et de leurs familles (vente de chocolat de Noël, après-midi jeux de société, chasse aux œufs de Pâques, promenade ludique...).

L'objectif de cette association est double : passer de bons moments en famille avec nos enfants et récolter de l'argent pour aider l'école maternelle et les équipes enseignantes de Gas à financer leurs projets.

Chaque année, l'association fait un don important à l'école. Elle finance et contribue à soutenir de nombreuses actions éducatives et pédagogiques.

Mme LELEONY Anne : Présidente
Mme LECHERBOURG Audrey : vice- présidente
Mme PANAYE Noémie : trésorière
Mme LANARRE Marion : trésorière adjointe
Mme BRULE Chloé: secrétaire

(Il est prévu d'un renouvellement de bureau lors de la prochaine AG courant novembre).

Contact : situaimestonecole@gmail.com



Vie associative

LE COIN DES ASSOC'

- *Love country Maintenon 28*

Une envie de bouger tout en s'amusant ?

La danse country est une véritable activité sportive et une thérapie reconnue pour la coordination des mouvements bras et jambes.

Grâce aux déplacements, elle permet de se repérer dans l'espace et développe aussi la concentration pour mémoriser les petites chorégraphies. Mais surtout, elle vous permet de partager des moments forts en émotion, dans une ambiance chaleureuse, rencontrer des personnes ayant une passion commune, la convivialité, la bonne humeur et favoriser des liens d'amitiés.

Venez découvrir l'univers de la country, qui vous surprendra tant dans les rythmes musicaux divers et variés que dans le monde des grands espaces du Farwest !

Venez partager cette passion avec des personnes compétentes qui seront à votre écoute pour évoluer à votre rythme et comme bon vous semble. Pas besoin de savoir danser, les 1ers pas basics seront étudiés et chacun avance à sa guise pour un forfait de 95€ pour l'année !

Vous pouvez nous rejoindre le lundi soir à 18h30 salle Socio culturelle de Houx, 2 Rue des Anciens Vergers 28130 HOUX. Les 2 premiers cours sont gratuits.

Contact : mussonemh28@gmail.com - Marie-Hélène MUSSONE - 07 77 75 75 54

- *Natural danse*

Danser pour rester jeunes, la danse c'est top ! Natural Dance a pour objectif d'initier la danse, en couple ou tout seul.

En danse standards: valse, valse viennoise, valse lente, quick step et tango

En danse latines: samba, rumba, cha-cha, paso, jive-rock, danse de salon

Une étude récente a démontré que pratiquer la valse, le tango permet de ralentir le déclin cognitif. En effet, se rappeler les pas, suivre le rythme, garder l'équilibre, être en harmonie avec son partenaire, tout cela stimule la région de l'hippocampe, celle là même qui est touchée lors de maladie.

Animée par Michel OLIVIER et Pascal GILIBERT, il y a Entraînement :

Lundi : cours de Country Line Danse, animés par une Professeure diplômée Evelyne Blain. 2 niveaux à partir de 19h30 - Salle Maurice Leblond Maintenon

Mardi : à partir de 19h30 - 3 niveaux - salle Coquelicot à Maintenon

Jeudi : à partir de 19h30 - 3 niveaux - salle Socioculturelle de Houx

(Tous nos cours ont des supports de films liés aux cours)

Contact : 06 81 52 20 27

ANIMATIONS



« Crée l'école de tes rêves »

Cette année, en raison de l'épidémie de COVID, les événements de l'Association Actions & Récréations n'ont pu être organisés, y compris leur contribution à la kermesse des écoles de Houx et Yermenonville.

L'association ACTIONS & RECREATION a organisé un concours intitulé « Crée l'école de tes rêves ».

Les enfants pouvaient laisser libre cours à leur imagination pour inventer, sous tout format (maquette, dessin, ...), leur école rêvée.

Si tous les participants, vingt enfants Houssois ou Yermenonvillois, ont reçu un lot, l'heureux gagnant, désigné par le tirage au sort du 1^{er} juillet est **Marceau DELAUNAY** avec son école Fort Boyard. Le premier prix lui a été remis, il s'agissait d'un lot de jeux de société offert par OIKA OIKA (leader de la vente à domicile de jeux et loisirs créatifs).

L'association a décidé de faire un don de 100€ à la directrice, Elise PACHECO, qui contribuera à l'achat de matériel scolaire.



« Tombola du 14 juillet »

L'association ACTIONS & RECREATION a également pu organiser la tombola du 14 juillet.

Au total 246 tickets ont été vendus.

La gagnante, **Valérie DOLBEAU**, ancienne institutrice de l'école de HOUX a remporté le premier prix, un jambon de 5kg.





Renseignements pratiques

INFOS DIVERSES

C.C.A.S : Inscription sur le registre des personnes vulnérables

En période de canicule, de grand froid ou lors de crise sanitaire, les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables. Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir.

Afin de prévenir les risques (déshydratation, aggravation des pathologies, etc...) liés aux fortes chaleurs et/ou aux froids extrêmes, il est essentiel de s'inscrire sur le registre tenu par le C.C.A.S de HOUX. Cette inscription est volontaire, facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, etc...) sont confidentielles.

Si vous vous sentez isolés ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur le registre auprès du secrétariat de Mairie.

A qui s'adresse ce registre ?

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre: personnes âgées ou handicapées par exemple.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en complétant le formulaire à disposition sur le site de la commune ou en contactant le C.C.A.S au **02-37-32-31-54**. Vous recevrez un courrier de confirmation de votre inscription au registre. Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service de soins à domicile, etc...)

Quels sont les droits de la personne ?

Toute personne peut être radiée du registre quand elle le souhaite sur simple demande écrite (conformément à la loi n°78-17 "informatique et libertés"). Pour cela, il suffit d'adresser un courrier à Monsieur le Président du C.C.A.S, 10 rue de la Mairie, 28130 Houx.

C.C.A.S : Le repas de fin d'année est annulé

Hormis l'instruction des dossiers d'aide sociale et le versement d'aides financières ou de prises en charge en faveur des personnes en difficulté, le Centre Communale d'Action Sociale organise chaque année le repas de Noël des anciens et du personnel communal.

En raison de la situation sanitaire de notre pays, c'est à contre cœur que les membres de la commission du C.C.A.S ont pris la décision d'annuler le repas initialement prévu le 5 décembre à la salle socioculturelle.

Ce rendez-vous tant attendu chaque année n'étant pas maintenu, il a néanmoins été décidé d'offrir un colis de Noël à tous les bénéficiaires. En 2019, l'âge de ces personnes avait été exceptionnellement abaissé à 67 ans, mais pour des raisons budgétaires, la commission du C.C.A.S a pris la décision de revenir à **un âge de 70 et plus.**

Les bénéficiaires concernés seront livrés à leur domicile, dans la matinée du **samedi 19 décembre 2020**. Les personnes ne pouvant être présentes ce jour, doivent se rapprocher du secrétariat de Mairie.

Renseignements pratiques

INFOS DIVERSES

C.C.A.S : participation aux voyages scolaires

Même si un voyage scolaire n'a jamais de caractère obligatoire, il doit être accessible à tous les élèves de la classe ou du groupe concerné, quelle que soit la situation financière des familles.

Après délibération du 21 septembre 2020, la commission du C.C.A.S a pris la décision à l'unanimité d'intervenir en aide aux familles qui en feront la demande. Cette aide sera versée sous condition de ressources, en fonction du quotient familial, une fois par an et par enfant.

Pour toute demande, merci de contacter le secrétariat de Mairie.

Recensement de la population



RECENSEMENT
de la population

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

En 2021 la commune de HOUX fera l'objet d'une opération de recensement de la population. Organisée par l'INSEE cette opération est obligatoire et très importante.

Pourquoi ?

Le recensement permet de connaître la population française et en corollaire, au niveau local, de définir la participation de l'Etat au budget des communes. Il permet également de prendre les décisions adéquates notamment au niveau des équipements collectifs et des transports. Il est très utile pour définir les besoins en logement, mais aussi pour les entreprises et associations.

Comment ?

Des questionnaires relatifs au logement et à chaque occupants sont distribués. Les réponses peuvent être fournies sur Internet (privilégié) ou support papier. Toutes les données, déclaratives, sont évidemment confidentielles, confidentialité garantie par l'INSEE seul organisme à les traiter. Chaque logement recevra début janvier 2021, une lettre explicative. Dès le début de la campagne, un agent recenseur mandaté par l'INSEE vous rendra visite à votre domicile. Il sera porteur d'une carte officielle.

Quand ?

Du 21 janvier au 20 février 2021.



**Mme Elodie PERROTIN et M. Xavier ANTINI
seront les agents recenseurs de notre commune.**



MERCI DE LEUR RESERVER LE MEILLEUR ACCUEIL

Renseignements pratiques

INFOS DIVERSES

Commerces de proximité

Depuis début septembre, deux commerces se mettent au service des habitants et sont présents sur la place de l'église. Retrouvez le camion de la boulangerie Antoine HUET de Saint-Lucien, tous les mercredis et dimanches de 8h à 11h et le camion de Pizza Tony 28, tous les vendredis de 18h à 21h.



Salle socioculturelle

La salle socioculturelle de Houx est disponible à la location pour l'organisation de soirée, spectacle, mariage, anniversaire, séminaire, etc...

Mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 2 octobre 2020, les tarifs de location de la salle socioculturelle changent :

	Particulier Hors commune	Particulier Commune
Forfait annuel	Non concerné	Non concerné
(forfait week-end) du vendredi 18h30 au dimanche 18h	486 €	386 €
(forfait jour week-end) samedi ou dimanche	386 €	286 €
(forfait jour semaine) du lundi au vendredi	100 €	100 €
(forfait 1/2 journée) du lundi au vendredi	50€	50€

Renseignements pratiques

INFOS DIVERSES

Communauté d'Agglomération Chartes Métropole

32 Boulevard Adelphe Chasles, 28000 Chartres

☎ : 02 37 23 40 00

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.

Le samedi de 9h à 12h30

CM'Eau : 02 34 43 90 22 (eau potable et assainissement) :
toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :
02 37 36 26 98 : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert 0 800 22 20 36

Coordonnées de notre Mairie

10 rue de la Mairie

28130 Houx

Horaires d'ouverture

(sur RDV)

Lundi / Mardi / Jeudi/9h - 12h / 14h - 17h

Mercredi 9h - 12h

Vendredi 9h - 12h / 14h - 16h

(sans RDV)

Mercredi 14h - 19h

Contact

☎ : 02 37 32 31 54

☎ : 02 37 32 31 94

mairie.houx@gmail.com

Page Facebook: Mairie de Houx

Site web: www.ville-houx.com



***Toute l'équipe municipale vous souhaite à toutes
et tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année !!!***



A vous de choisir !

Dans une démarche écologique, la municipalité souhaite laisser libre choix à l'habitant, de choisir le format des futures gazettes qu'il désire. En quelques chiffres...

**La publication d'une gazette représente 350 impressions, soit environ 4200 feuilles (en moyenne).
Chaque année, 4 gazettes sont réalisées => 1400 impressions, 16800 feuilles par an !**

Or, les gazettes sont disponibles en format digital sur le site internet de la commune (www.ville-houx.com) et envoyés aux habitants ayant téléchargé l'application « PANNEAU POCKET », donc, téléchargeable gratuitement. Néanmoins, si votre préférence reste le format papier, c'est tout à fait possible !



Il suffit de renvoyer (ou de déposer) ce coupon avec vos coordonnées au secrétariat de la Mairie -10 rue de la Mairie -28130 Houx ou d'envoyer vos coordonnées par mail à mperrotinhoux@gmail.com avant le 31 décembre 2020.

☒ **Je choisis de recevoir la gazette à mon domicile**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Attention, sans réponse de votre part avant le 31 décembre, vous ne recevrez plus la gazette à votre domicile

La gazette de Houx

www.ville-houx.com



Bulletin municipal officiel

Vous êtes une entreprise domiciliée dans notre commune et vous souhaitez faire paraître une annonce publicitaire dans ce bulletin municipal ???

Merci de contacter le secrétariat de Mairie au:

02 37 32 31 54